

SOCIETE GENERALE DE FORMATION
Résidence CHEKPO, Lot 1320 I – Ste Rita
03 BP 4196 Cotonou – BENIN

Tél. 00 (229) 21 32 77 78
00 (229) 21 04 61 16

Email : info@sgfconseils.org

RCCM: 09 B 44 84 – IFU 3 200 901 276 713

www.sgfconseils.org

Contactez- nous

Société agréée par le FODEFCA sous le N° 090040

SGF.

Formation et Conseils





CATALOGUE DE FORMATION 2011

AU SERVICE DE L'OHADA



ESPACE OHADA



SOMMAIRE

	<i>Pages</i>
<i>Bienvenue</i>	4
<i>Programmation Année 2010</i>	5
<i>Notre démarche</i>	25
<i>Notre engagement</i>	25
<i>Quelques uns de nos experts</i>	26
<i>Nos domaines de compétence</i>	26
<i>Nos références</i>	27
<i>Bulletin d'inscription</i>	28



**CATALOGUE TELECHARGEABLE SUR
WWW.SGFCONSEILS.ORG**



Votre Compétence, Notre Souci, Notre Fierté ...

Pour répondre à l'insécurité juridique et judiciaire qui prévalait dans les Etats de la Zone Franc, le législateur, notamment communautaire, a trouvé nécessaire d'y harmoniser le droit des affaires.

En effet, l'Organisation pour l'Harmonisation en Afrique du Droit des Affaires (OHADA) comptera désormais dix sept (17) pays, avec l'adhésion de la République Démocratique du Congo qui deviendra effective, nous l'espérons vivement, en janvier 2011.

L'OHADA compte, aujourd'hui, huit (08) Actes Uniformes, à savoir :

- 1. le Droit commercial général ;*
- 2. le Droit des sociétés commerciales et du GIE ;*
- 3. le Droit des sûretés;*
- 4. les Procédures simplifiées de recouvrement et voies d'exécution;*
- 5. les Procédures collectives d'apurement du passif;*
- 6. le Droit de l'arbitrage;*
- 7. l'Organisation et harmonisation de la comptabilité des entreprises ;*
- 8. le Droit du transport par voie terrestre.*

De nouveaux chantiers sont également en perspective tels que le droit du travail, les télécommunications, etc.

Malgré les multiples efforts de vulgarisation fournis par les divers acteurs tant publics que privés, ce corpus de droit, qui constitue un véritable outil technique d'intégration économique, reste méconnu par la plupart des citoyens de l'OHADA et notamment par le personnel des entreprises.

Fidel à son engagement de contribuer à la diffusion du droit des affaires OHADA dans tous les Etats Parties au traité, le Conseil du Cabinet a consacré, au titre de l'année 2011 qu'il déclare «Année OHADA », ses activités de formation au droit OHADA.

Sur le fond et sur les dix sept (17) thèmes retenus pour l'année 2011, treize (13) toucheront les huit (08) Actes Uniformes.

Le Conseil du Cabinet offre ainsi l'occasion aux Etats et aux entreprises de l'espace OHADA pour mettre leurs Ressources Humaines à jour par rapport à ce corpus de droit positif des affaires.

Heureuse et Prospère Année 2011.

Le Conseil du Cabinet.



Bienvenue





PROGRAMMATION ANNEE 2010

Thème

Références

Durée

1^{er} Semestre

2^{ème} Semestre

Coût HTVA (FCFA) par Participant

Page

Étude complète du référentiel comptable OHADA

ECRCO

8 jours

07 au 16 mars

05 au 14 septembre

850 000

8

Lecture et compréhension des états financiers annuels OHADA par les directeurs généraux

LCEFA

2 jours

19 au 20 janvier

06 au 07 juillet

350 000

9

Étude des procédures collectives d’apurement du passif dans l'espace OHADA

EPCAP

2 jours

30 au 31 mars

300 000

10

Rôle et responsabilités du conseil d'administration prévus par le droit communautaire OHADA

RRCA

2 jours

21 au 22 février

&

04 au 05 avril

350 000

11

Étude complète du nouveau référentiel comptable des systèmes financiers décentralisés (SFD)

ECNRCS

5 jours

06 au 10 juin

07 au 11 novembre

500 000

12

Règles de gouvernance d'entreprise dans l'espace OHADA

RGE

5 jours

09 au 13 mai

08 au 12 août

500 000

13

Thème	Durée	1^{er} Semestre	2^{ème} Semestre	Coût HTVA (FCFA) par Participant	Page
Lecture et compréhension des états financiers par les membres du conseil d'administration dans l'espace OHADA	2 jours	23 au 24 février & 6 au 07 avril		350 000	14
Procédures simplifiées de recouvrement et des voies d'exécution prévues par l'OHADA	2 jours	18 au 19 mai		300 000	15
La gestion administrative, financière, comptable et le contrôle de gestion des programmes et projets sous financements internationaux	4 jours		22 au 25 novembre	700 000	16
Droit de l'arbitrage dans l'espace OHADA	2 jours		17 au 18 août	300 000	17
Mission du contrôleur interne et démarche d'évaluation du contrôle interne	3 jours		21 au 23 septembre	375 000	18
Concevoir, mettre à jour et vulgariser les procédures administratives, comptables, financières et budgétaires de l'entreprise : guide pratique	5 jours		03 au 07 octobre	500 000	19
Droit commercial général dans l'espace OHADA	2 jours	13 au 14 avril		300 000	20

Thème	Durée	1er Semestre	2ème Semestre	Coût HTVA (FCFA)/ Participant	Page
Appui à l'élaboration des états financiers annuels OHADA	3 jours	09 au 11 février	02 au 04 novembre	350 000	21
Organisation des sûretés prévue par l'OHADA	2 jours	08 au 09 juin		325 000	22
Apports du droit OHADA aux contrats de transport de marchandises par la route	2 jours		13 au 14 juillet	325 000	23
Les droits du créancier et la protection du débiteur prévus par l'OHADA	2 jours	25 au 26 mai	28 au 30 septembre	325 000	24

SOCIETE GENERALE DE FORMATION

RESIDENCE CHEKPO, LOT 1320 I-SAINTE RITA

03 BP 4196 COTONOU- BENIN

RCCM: 09 B 4484 - IFU: 3 200 901 276 713

TEL. 00(229) 21 32 77 78

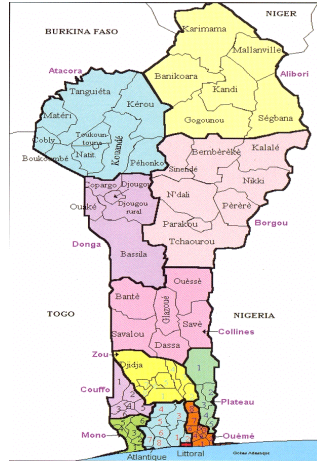
00(229) 21 04 61 16

Mobil. 00(229) 97 22 19 85

info@sgfconseils.org



ETUDE COMPLETE DU REFERENTIEL COMPTABLE OHADA



Bénin

<i>Capitale</i>	<i>Porto-Novo</i>
<i>Langue officielle</i>	<i>Français</i>
<i>Régime politique</i>	<i>République</i>
<i>Superficie</i>	<i>112.620 Km²</i>
<i>Nombre d'habitants</i>	<i>6.787.625</i>
<i>Densité de population</i>	<i>50,8 habitants au Km²</i>
<i>Monnaie</i>	<i>Franc CFA (XOF)</i>
<i>Zone Communautaire</i>	<i>UEMOA – CEDEAO- OHADA</i>
<i>Entrée en vigueur du traité OHADA</i>	<i>18/09/1995</i>

OBJECTIFS DE LA FORMATION :

- ▶ Etablir la divergence entre le SYSCOA et le droit comptable OHADA ;
- ▶ Comprendre l'organisation comptable selon l'OHADA ;
- ▶ Connaître et maîtriser l'application des principes comptables OHADA;

- ▶ Connaître les spécificités du droit comptable OHADA et pouvoir les mettre en œuvre;
- ▶ Etudier toutes les opérations comptables spécifiques OHADA ;
- ▶ Connaître la structuration et le fonctionnement de tous les comptes OHADA;
- ▶ Connaître les aspects pratiques des opérations de consolidation et de combinaison selon l'OHADA ;
- ▶ Pouvoir élaborer, lire, comprendre et analyser les états financiers annuels de l'OHADA;
- ▶ Situer le droit comptable OHADA par rapport aux normes IAS/IFRS, leurs spécificités et leurs apports majeurs à l'élaboration des comptes annuels.

PUBLIC CONCERNE :

Dates :

- 07 au 16 mars 2011 (1^{ère} session)

- 05 au 14 septembre 2011 (2^{ème} session)

Lieu : ERSUMA(OHADA), Porto-Novo

TARIF : 850 000 FCFA HTVA / Participant

- ▲ Directeurs Administratifs, Comptables et Financiers;
- ▲ Contrôleurs et Auditeurs internes;
- ▲ Contrôleurs de Gestion;
- ▲ Chefs Comptables;
- ▲ Employés des services comptables.



LECTURE ET COMPREHENSION DES ETATS FINANCIERS ANNUELS OHADA PAR LES DIRECTEURS GENERAUX

Burkina Faso



<i>Capitale</i>	<i>Ouagadougou</i>
<i>Langue officielle</i>	<i>Français</i>
<i>Régime politique</i>	<i>République</i>
<i>Superficie</i>	<i>274.200 Km²</i>
<i>Nombre d'habitants</i>	<i>12.603.185</i>
<i>Monnaie</i>	<i>Franc CFA (XOF)</i>
<i>Zone Communautaire</i>	<i>UEMOA - CEDEAO- OHADA</i>
<i>Entrée en vigueur du traité OHADA</i>	<i>18/09/1995</i>

OBJECTIFS DE LA FORMATION :

- ▶ Connaître les éléments constitutifs des états financiers annuels ;
- ▶ Etre capable de lire convenablement le bilan, le compte de résultats et les autres parties des états financiers soumis à leur examen ;
- ▶ Connaître à quelle période arrêter les comptes et les alternatives législatives;
- ▶ Connaître « la personne » du Commissaire aux Comptes ;

- ▶ Connaître les obligations du Commissaire aux comptes envers la Direction Générale et vice versa et ;
- ▶ Profiter désormais et pleinement des conseils du Commissaire aux Comptes.

Dates :

- 19 au 20 janvier 2011 (1^{ère} session)
- 06 au 07 juillet 2011 (2^{ème} session)

Lieu: Cotonou, Hôtel Novotel

TARIF : 350 000 FCFAHTVA / Participant

PUBLIC CONCERNE :

- ▲ Directeurs Généraux et ;
- ▲ Directeurs Généraux Adjointes ;
- ▲ Coordonnateurs des Projets et Programmes ;
- ▲ Coordonnateurs Adjointes des Projets et Programmes.



ETUDE DES PROCEDURES COLLECTIVES D'APUREMENT DU PASSIF DANS L'ESPACE OHADA

CATALOGUE
TELECHARGEABLE
SUR
WWW.SGFCONSEILS
.ORG

<i>Superficie</i>	475.440 Km ²
<i>Nombre d'habitants</i>	16.184.748
<i>Monnaie</i>	Franc CFA (XAF)
<i>Zone Communautaire</i>	CEMAC - CEEAC- OHADA
<i>Entrée en vigueur du traité OHADA</i>	03/12/1996



Cameroun

Capitale

Langues officielles

Régime politique

OBJECTIFS DE LA FORMATION :

- ▶ Connaître le champ d'application de l'Acte Uniforme ;
- ▶ Maîtriser les concepts de règlement préventif, redressement judiciaire et de liquidation de biens ;
- ▶ Connaître les sanctions patrimoniales, professionnelles et pénales applicables au débiteur et aux dirigeants de l'entreprise ;
- ▶ Connaître la jurisprudence en la matière ;
- ▶ Etc.

PUBLIC CONCERNE :

- ▲ Membres du Conseil d'Administration ;
- ▲ Directeur Général;
- ▲ Directeur Général Adjoint ;
- ▲ Membres des services juridiques
- ▲ Auditeurs Internes et,
Contrôleurs de Gestion.

Date : 30 au 31 mars 2011

Lieu : Cotonou, Bénin Marina Hôtel

TARIF : 300 000 FCFA HTVA/ Participant

PUBLIC CONCERNE :



RÔLE ET RESPONSABILITES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION PREVUS PAR LE DROIT COMMUNAUTAIRE OHADA



République centrafricaine

<i>Capitale</i>	<i>Bangui</i>
<i>Langue officielle</i>	<i>Français</i>
<i>Régime politique</i>	<i>République</i>
<i>Superficie</i>	<i>622.984 Km²</i>
<i>Nombre d'habitants</i>	<i>3.642.739</i>
<i>Monnaie</i>	<i>Franc CFA (XAF)</i>
<i>Zone Communautaire</i>	<i>CEMAC - CEEAC- OHADA</i>
<i>Entrée en vigueur du traité OHADA</i>	<i>18/09/1995</i>





OBJECTIFS DE LA FORMATION :

- ▶ Connaître le mode d'organisation d'une institution avec conseil d'administration ;
- ▶ Etre capable de distinguer les prérogatives légales et légitimes des Administrateurs, du Directeur Général et du Directeur Général Adjoint;
- ▶ Connaître les quatre (04) natures de responsabilités des mandataires sociaux ainsi que leurs conditions de mise en œuvre ;
- ▶ Connaître la jurisprudence existante en matière de gouvernance d'entreprises et institutions ;

Etc. **PUBLIC CONCERNE :**

- ▲ Membres du Conseil d'Administration ;
- ▲ Directeur Général;
- ▲ Directeur Général Adjoint ;
- ▲ Toutes personnes souvent autorisées à assister aux sessions du Conseil d'Administration en l'occurrence, les Directeurs Techniques et les secrétaires de séances.

Date :

- 21 au 22 février 2011 (1^{ère} session)

- 04 au 05 avril 2011 (2^{ème} session)

Lieu : Cotonou, Hôtel Novotel

TARIF: 350 000 FCFAHTVA/ Participant



ETUDE COMPLETE DU NOUVEAU REFERENTIEL COMPTABLE DES SYSTEMES FINANCIERS DECENTRALISES (SFD)



Les Comores

<i>Capitale</i>	<i>Moroni</i>
<i>Langues officielles</i>	<i>Arabe, Français</i>
<i>Régime politique</i>	<i>République fédérale</i>
<i>Superficie</i>	<i>2.170 Km²</i>
<i>Nombre d'habitants</i>	<i>614.382</i>
<i>Monnaie</i>	<i>Franc Comorien (KMF)</i>
<i>Zone Communautaire</i>	<i>OHADA</i>
<i>Entrée en vigueur du traité</i>	<i>18/09/1995</i>
<i>OHADA</i>	

OBJECTIFS DE LA FORMATION :

Dates :

- 06 au 10 juin 2011 (1ère session)

- 07 au 11 novembre 2011 (2ème session)

Lieu : CNCB, Cotonou

TARIF : 500 000 FCFA HTVA / Participant

- ▶ Connaître les tenants et les aboutissants du nouveau référentiel comptable des SFD;
- ▶ Comprendre l'organisation comptable selon ce nouveau référentiel des SFD;
- ▶ Connaître et maîtriser l'application des principes comptables de ce référentiel;
- ▶ Connaître les spécificités de ce référentiel et pouvoir les mettre en œuvre;
- ▶ Etudier toutes les opérations comptables spécifiques qu'il contient ;
- ▶ Connaître la structuration et le fonctionnement de tous les comptes;
- ▶ Connaître les aspects pratiques des opérations de consolidation et de combinaison;
- ▶ Pouvoir élaborer, lire, comprendre et analyser les états financiers annuels des SFD établis conformément à ce nouveau référentiel ;
- ▶ etc.

PUBLIC CONCERNE :

- ▲ Directeurs généraux ou Gérants ;
- ▲ Directeurs Administratifs, Comptables et Financiers dans les IMF ;
- ▲ Chefs Comptables dans les IMF ;
- ▲ Auditeurs Internes dans les IMF ;
- ▲ Contrôleurs de Gestion.



REGLES DE GOUVERNANCE D'ENTREPRISE DANS L'ESPACE OHADA



Congo (*Brazzaville*)

<i>Capitale</i>	<i>Brazzaville</i>
<i>Langue officielle</i>	<i>Français</i>
<i>Régime politique</i>	<i>République</i>
<i>Superficie</i>	<i>342.000 Km²</i>
<i>Nombre d'habitants</i>	<i>2.958.448</i>
<i>Monnaie</i>	<i>Franc CFA (XAF)</i>
<i>Zone Communautaire</i>	<i>CEMAC - CEEAC- OHADA</i>
<i>Entrée en vigueur du traité OHADA</i>	<i>17/07/1999</i>

OBJECTIFS DE LA FORMATION :

- ▶ Connaître les différentes formes de sociétés prévues par l'OHADA ;
- ▶ Connaître le mode de fonctionnement prévu pour chaque forme de sociétés par l'OHADA ;
- ▶ Maîtriser les droits, les obligations et les interdits des mandataires sociaux ;

- ▶ Connaître « la personne » du Commissaire aux Comptes et ses obligations ;
 - ▶ etc.
-

Dates :

- 09 au 13 mai 2011 (1ère session)

- 08 au 12 août 2011 (2ème session)

Lieu : ERSUMA(OHADA), Porto-Novo

TARIF : 500 000 FCFA HTVA / Participant

PUBLIC CONCERNE :

- ▲ Membres du Conseil d'Administration ;
- ▲ Directeur Général;
- ▲ Directeur Général Adjoint ;
- ▲ Toutes personnes souvent autorisées à assister aux sessions du Conseil d'Administration en l'occurrence, les Directeurs techniques et les secrétaires de séances.
- ▲ Membres des services juridiques
- ▲ Auditeurs Internes et,
Contrôleurs de Gestion.



LECTURE ET COMPREHENSION DES ETATS FINANCIERS PAR LES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DANS L'ESPACE OHADA

<i>Capitale</i>	<i>Yamoussoukro</i>
<i>Langue officielle</i>	<i>Français</i>
<i>Régime politique</i>	<i>République</i>
<i>Superficie</i>	<i>322.460 Km²</i>
<i>Nombre d'habitants</i>	<i>16.804.784</i>
<i>Monnaie</i>	<i>Franc CFA (XOF)</i>
<i>Zone Communautaire</i>	<i>UEMOA - CEDEAO- OHADA</i>
<i>Entrée en vigueur du traité</i>	<i>11/02/1996</i>
OHADA	



Côte d'Ivoire

OBJECTIFS DE LA FORMATION :

- ▶ Connaître les éléments constitutifs des états financiers annuels ;
- ▶ Etre capable de lire convenablement le bilan, le compte de résultats et les autres parties des états financiers soumis à leur examen ;
- ▶ Connaître à quelle période arrêter les comptes et les alternatives législatives;

- ▶ Connaître « la personne » du Commissaire aux comptes ;
 - ▶ Connaître les obligations du Commissaire aux Comptes envers le Conseil d'Administration et vice versa ;
 - ▶ Pouvoir examiner convenablement les rapports du Commissaire aux Comptes et,
 - ▶ Profiter désormais et pleinement des conseils du Commissaire aux Comptes.
-

Date :

- 23 au 24 février 2011 (1ère session)

- 06 au 07 avril 2010 (2ème session)

Lieu : Cotonou, Hôtel Novotel

**TARIF : 350 000 FCFA HTVA /
Participant**

PUBLIC CONCERNE :

- ▲ Membres du Conseil d'Administration ;
- ▲ Directeur Général;
- ▲ Directeur Général Adjoint ;
- ▲ Toutes personnes souvent autorisées à assister aux sessions du Conseil d'Administration en l'occurrence, les Directeurs techniques et les secrétaires de séances.



PROCEDURES SIMPLIFIEES DE RECOUVREMENT ET DES VOIES D'EXECUTION PREVUES PAR L'OHADA



Gabon

Capitale

CATALOGUE TELECHARGEABLE SUR WWW.SGFCONSEILS.ORG

Libreville

Langue officielle

Français

Régime politique

République

Superficie

267.667 Km²

Nombre d'habitants

1.233.353

Monnaie

Franc CFA (XAF)

Zone Communautaire

CEMAC - CEEAC- OHADA

Entrée en vigueur du traité OHADA

05/04/1998

OBJECTIFS DE LA FORMATION :

- ▶ Connaître les procédures simples à mettre en œuvre par un créancier afin de contraindre le débiteur à exécuter ses engagements ;
- ▶ Connaître les voies d'exécutions destinées à contraindre un débiteur défaillant à exécuter ses obligations.

Date : 18 au 19 mai 2011

**Lieu : ERSUMA (OHADA), Porto-
Novo**

**TARIF : 300 000 FCFA HTVA /
Participant**

PUBLIC CONCERNE :

- ▲ Membres du Conseil d'Administration ;
- ▲ Directeur Général;
- ▲ Directeur Général Adjoint ;
- ▲ Membres des services juridiques
- ▲ Auditeurs Internes et,
Contrôleurs de Gestion
- ▲ Agents commerciaux.



LA GESTION ADMINISTRATIVE, FINANCIERE, COMPTABLE ET LE CONTROLE DE GESTION DES PROGRAMMES ET PROJETS SOUS FINANCEMENTS INTERNATIONAUX

Guinée



<i>Capitale</i>	<i>Conakry</i>
<i>Langue officielle</i>	<i>Français</i>
<i>Régime politique</i>	<i>République</i>
<i>Superficie</i>	<i>245.857 Km²</i>
<i>Nombre d'habitants</i>	<i>7.775.065</i>
<i>Monnaie</i>	<i>Franc Guinéen (GNF)</i>

<i>Zone Communautaire</i>	<i>OHADA</i>
<i>Entrée en vigueur du traité</i>	<i>21/11/2000</i>
<i>OHADA</i>	

OBJECTIFS DE LA FORMATION :

- ▶ Maîtriser le cadre général de financement des projets;
- ▶ Connaître les dispositions générales relatives à l'organisation des projets ;
- ▶ Maîtriser le cadre comptable et financier des projets ;
- ▶ Etre capable d'élaborer le Tableau Emplois Ressources (TER) du Compte Spécial d'un Projet ;

Pouvoir élaborer les états financiers annuels des Projets et Programmes ;

CATALOGUE FORMATION 2010

- ▶ Connaître les outils du Contrôle de Gestion dans un projet ;
- ▶ Etre capable de mettre en place un contrôle de gestion efficient.

PUBLIC CONCERNE :

- ▲ Coordonnateurs des Projets et Programmes
- ▲ Directeurs Administratifs, Comptables et Financiers des Projets et Programmes ;
- ▲ Contrôleurs et Auditeurs internes des Projets et Programmes;
- ▲ Contrôleurs de Gestion des Projets et Programmes;
- ▲ Chefs comptables des Projets et Programmes;
- ▲ Employés des services comptables des Projets et Programmes.

Date : 22 au 25 novembre 2011

Lieu : Cotonou, Bénin Marina Hôtel

TARIF : 700 000 FCFA HTVA /

Participant



DROIT D'ARBITRAGE DANS L'ESPACE OHADA

Guinée-Bissau



Capitale

Langue officielle *Portugais*

Régime politique *République*

Superficie *36.120 Km²*

Nombre d'habitants *1.345.479*

Monnaie *Franc CFA (XOF)*

Zone Communautaire *UEMOA - CEDEAO- OHADA*

*Entrée en vigueur du
traité OHADA* *20/02/1996*

OBJECTIFS :

OBJECTIFS DE LA FORMATION :

- ▶ Connaître les principes de l'arbitrage;
- ▶ Maîtriser les différentes phases de l'arbitrage : convention d'arbitrage, désignation des arbitres composant le tribunal arbitral, déroulement de l'instance aboutissant à la sentence arbitrale;
- ▶ Connaître les voies de recours ouvertes contre la sentence ;
- ▶ Connaître la jurisprudence en la matière ;
- ▶ Etc.

Date : 17 au 18 août 2011

Lieu : Cotonou, Bénin Marina Hôtel

**TARIF : 300 000 FCFA HTVA /
Participant**

PUBLIC CONCERNE :

- ▲ Membres du Conseil d'Administration ;
- ▲ Directeur Général;
- ▲ Directeur Général Adjoint ;
- ▲ Membres des services juridiques
- ▲ Auditeurs Internes et,
Contrôleurs de Gestion.



MISSION DU CONTROLEUR INTERNE ET DEMARCHE D'EVALUATION DU CONTROLE INTERNE



Guinée équatoriale

<i>Capitale</i>	<i>Malabo</i>
<i>Langues officielles</i>	<i>Espagnol, Français</i>
<i>Régime politique</i>	<i>République</i>
<i>Superficie</i>	<i>28.051 Km²</i>
<i>Nombre d'habitants</i>	<i>498.144</i>
<i>Monnaie</i>	<i>Franc CFA (XAF)</i>
<i>Zone Communautaire</i>	<i>CEMAC - CEEAC- OHADA</i>
<i>Entrée en vigueur du traité OHADA</i>	<i>13/08/1999</i>

OBJECTIFS DE LA FORMATION :

Date : 21 au 23 septembre 2011

Lieu : Hôtel Ayélawadjè, Porto-Novo

**TARIF : 375 000 FCFA HTVA /
Participant**

- ▶ Etre capable d'organiser un service d'audit interne
- ▶ Etre capable de conduire une mission d'audit interne,
- ▶ Pouvoir appréhender correctement l'environnement de contrôle interne et le rôle de chaque organe au sein du dispositif de contrôle interne,
- ▶ Etre capable d'appréhender les risques propres à son entreprise (cartographie des risques) et de mettre en place les outils de pilotage nécessaires à la bonne gestion de ces risques,
- ▶
- ▶ Maîtriser les éléments essentiels à la bonne compréhension d'un système de contrôle interne et connaître les outils et techniques utilisés pour son évaluation,
- ▶ Connaître les normes professionnelles d'audit interne : COSO, IFACI, etc.

PUBLIC CONCERNE :

- ▲ Directeurs Financiers,
- ▲ Auditeurs internes et,
- ▲ Contrôleurs de Gestion.



**CONCEVOIR, METTRE A JOUR ET VULGARISER LES
PROCEDURES ADMINISTRATIVES, COMPTABLES,
FINANCIERES ET BUDGETAIRES DE L'ENTREPRISE :
GUIDE PRATIQUE**



Mali

<i>Capitale</i>	<i>Bamako</i>
<i>Langue officielle</i>	<i>Français</i>
<i>Régime politique</i>	<i>République</i>
<i>Superficie</i>	<i>1.240.000 Km²</i>
<i>Nombre d'habitants</i>	<i>11.340.480</i>
<i>Monnaie</i>	<i>Franc CFA (XOF)</i>
<i>Zone Communautaire</i>	<i>UEMOA - CEDEAO- OHADA</i>
<i>Entrée en vigueur du traité OHADA</i>	<i>18/09/1995</i>

OBJECTIFS DE LA FORMATION :

Date : 03 au 07 octobre 2011

Lieu : Hôtel Ayélawadjè, Porto-Novo

**TARIF : 500 000 FCFA HTVA /
Participant**

- ▶ être capable de piloter la rédaction d'un manuel des procédures ;

- ▶ pouvoir mettre à jour et vulgariser un manuel des procédures comptables, financières et budgétaires ;
- ▶ être capable de vulgariser et d'animer une formation sur les manuels des procédures au niveau interne de l'entreprise.

PUBLIC CONCERNE :

- ▲ Directeur Général;
- ▲ Directeur Général Adjoint ;
- ▲ Contrôleurs et Auditeurs Internes ;
- ▲ Contrôleurs de Gestion ;
- ▲ Directeurs Administratifs ;
- ▲ Directeurs Comptables et Financiers ;
- ▲ Chefs Comptables ;
- ▲ Employés des Services Comptables ;
- ▲ Toute autre personne impliquée dans la mise en œuvre de manuel des procédures.
- ▲



DROIT COMMERCIAL GENERAL DANS L'ESPACE OHADA

CATALOGUE TELECHARGEABLE SUR WWW.SGFCONSEILS.ORG



Niger

<i>Capitale</i>	<i>Niamey</i>
<i>Langue officielle</i>	<i>Français</i>
<i>Régime politique</i>	<i>République</i>
<i>Superficie</i>	<i>1.267.000 Km²</i>
<i>Nombre d'habitants</i>	<i>10.639.744</i>
<i>Monnaie</i>	<i>Franc CFA (XOF)</i>
<i>Zone Communautaire</i>	<i>UEMOA - CEDEAO- OHADA</i>
<i>Entrée en vigueur du traité OHADA</i>	<i>18/09/1995</i>

OBJECTIFS DE LA FORMATION :

- ▶ Maitriser le concept de commerçant ;
- ▶ Connaître les actes de commerce prévus par la loi ;
- ▶ Connaître le statut du commerçant dans l'espace OHADA ;
- ▶ Connaître les droits et obligations du commerçant ;
- ▶ Connaître la jurisprudence en matière du Droit Commercial Général
- ▶ etc.

Date : 13 au 14 avril 2011

**Lieu : ERSUMA(OHADA), Porto-
Novo**

**TARIF : 300 000 FCFA HTVA /
Participant**

PUBLIC CONCERNE :

- ♣ Membres du Conseil d'Administration ;
- ♣ Directeur Général;
- ♣ Directeur Général Adjoint ;
- ♣ Membres des services juridiques
- ♣ Membres des services commerciaux ;
- ♣ Auditeurs Internes et,
Contrôleurs de Gestion.



APPUI A L'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS ANNUELS OHADA



Sénégal

<i>Capitale</i>	<i>Dakar</i>
<i>Langue officielle</i>	<i>Français</i>
<i>Régime politique</i>	<i>République</i>
<i>Superficie</i>	<i>196.190 Km²</i>
<i>Nombre d'habitants</i>	<i>10.589.571</i>
<i>Densité de population</i>	<i>45,9 habitants au Km²</i>
<i>Monnaie</i>	<i>Franc CFA (XOF)</i>
<i>Zone Communautaire</i>	<i>UEMOA - CEDEAO- OHADA</i>
<i>Entrée en vigueur du traité OHADA</i>	<i>18/09/1995</i>

OBJECTIFS DE LA FORMATION :

Dates :

- 09 au 11 février 2011
- 02 au 04 novembre 2011

Lieu : Cotonou, Hôtel Casa Del Papa

TARIF : 350 000 FCFA HTVA /

Participant

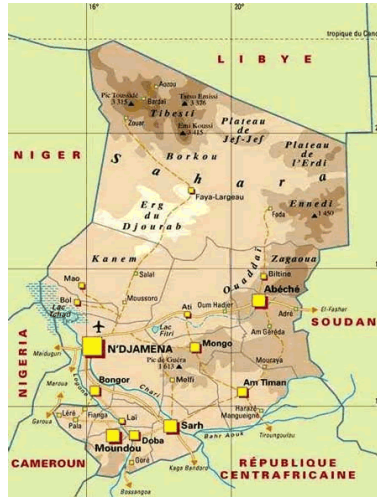
- ▶ Pouvoir diriger et exécuter des travaux d'inventaire de fin d'exercice ;
- ▶ Maîtriser les schémas d'écritures des principales opérations d'inventaire ;
- ▶ Connaître et maîtriser l'application des principes comptables OHADA ;
- ▶ Connaître les spécificités du droit comptable OHADA et pouvoir les mettre en œuvre;
- ▶ Etudier toutes les opérations comptables spécifiques OHADA ;
- ▶ Connaître la structuration et le fonctionnement de tous les comptes OHADA;
- ▶ Pouvoir élaborer, lire, comprendre et analyser les états financiers annuels de l'OHADA ;
- ▶ Etc.

PUBLIC CONCERNE :

- ▲ Directeurs Financiers,
- ▲ Comptables,
- ▲ Auditeurs Internes et,
- ▲ Contrôleurs de Gestion.



ORGANISATION DES SÛRETÉS PREVUE PAR L'OHADA



Tchad

<i>Capitale</i>	<i>N'Djamena</i>
<i>Langue officielle</i>	<i>Français</i>
<i>Régime politique</i>	<i>République</i>
<i>Superficie</i>	<i>1.284.000 Km²</i>
<i>Nombre d'habitants</i>	<i>8.997.237</i>
<i>Monnaie</i>	<i>Franc CFA (XAF)</i>
<i>Zone Communautaire</i>	<i>CEMAC - CEEAC- OHADA</i>
<i>Entrée en vigueur du traité OHADA</i>	<i>02/07/1996</i>

OBJECTIFS DE LA FORMATION :

- ▶ Connaître les différentes garanties prévues par l'OHADA pour assurer au créancier l'exécution des engagements de son débiteur ;
- ▶ Maîtriser les différents types de sûreté ;
- ▶ Connaître la jurisprudence en la matière ;
- ▶ Etc.

Date : 08 au 09 juin 2011

Lieu : ERSUMA, Porto-Novo

**TARIF : 325 000 FCFA HTVA /
Participant**

PUBLIC CONCERNE :

- ▲ Membres du Conseil d'Administration ;
- ▲ Directeur Général;
- ▲ Directeur Général Adjoint ;
- ▲ Membres des services juridiques
- ▲ Membres des services commerciaux ;
- ▲ Auditeurs Internes et,
Contrôleurs de Gestion.



APPORTS DU DROIT OHADA AUX CONTRATS DE TRANSPORT DE MARCHANDISES PAR LA ROUTE



Togo

<i>Capitale</i>	<i>Lomé</i>
<i>Langue officielle</i>	<i>Français</i>
<i>Régime politique</i>	<i>République</i>
<i>Superficie</i>	<i>56.785 Km²</i>
<i>Nombre d'habitants</i>	<i>5.285.501</i>
<i>Monnaie</i>	<i>Franc CFA (XOF)</i>
<i>Zone Communautaire</i>	<i>UEMOA - CEDEAO- OHADA</i>
<i>Entrée en vigueur du traité OHADA</i>	<i>19/01/1996</i>

OBJECTIFS DE LA FORMATION :

- ▶ Connaître les dispositions légales en matière de transport de marchandises par la route dans l'espace OHADA ;
- ▶ Connaître les apports de ce nouveau code aux pratiques déjà en vigueur ;
- ▶ Maîtriser les droits et obligations des différentes parties au contrat ;
- ▶ Connaître la jurisprudence en la matière ;
- ▶ Etc.

Date : 13 au 14 juillet 2011

**Lieu : ERSUMA(OHADA), Porto-
Novo**

**TARIF : 325 000 FCFA HTVA /
Participant**

PUBLIC CONCERNE :

- ▲ Membres du Conseil d'Administration ;
- ▲ Directeur Général;
- ▲ Directeur Général Adjoint ;
- ▲ Membres des services juridiques
- ▲ Membres des services de transport et logistique
- ▲ Auditeurs Internes et,
Contrôleurs de Gestion.



LES DROITS DU CREANCIER ET LA PROTECTION DU DEBITEUR PREVUS PAR L'OHADA



République Démocratique du Congo (RDC)

<i>Capitale</i>	<i>Kinshasa</i>
<i>Langue officielle</i>	<i>Français</i>
<i>Régime politique</i>	<i>Régime présidentiel</i>
<i>Superficie</i>	<i>2.345.410 Km²</i>
<i>Nombre d'habitants</i>	<i>55.225.478</i>
<i>Monnaie</i>	<i>Franc Congolais (CDF)</i>
<i>Zone Communautaire</i>	<i>OHADA</i>
<i>Entrée en vigueur du traité OHADA</i>	

OBJECTIFS DE LA FORMATION :

- ▶ Maîtriser les droits du créancier ;
- ▶ Maîtriser les droits du débiteur ;
- ▶ Connaître les procédures simplifiées de recouvrement et des voies d'exécution ;
- ▶ Pouvoir gérer les difficultés et conflits liés aux recouvrements de créances ;
- ▶ Connaître la jurisprudence en la matière ;
- ▶ etc.

Dates :

- 25 au 26 mai 2011 (1ère session)

- 28 au 30 septembre 2011 (2ème session)

Lieu : ERSUMA(OHADA), Porto-Novo

TARIF : 325 000 FCFA HTVA / Participant

PUBLIC CONCERNE :

- ▲ Directeur Général;
- ▲ Directeur Général Adjoint ;
- ▲ Membres des services juridiques
- ▲ Membres des services commerciaux ;
- ▲ Directeurs Financiers,
- ▲ Comptables,
- ▲ Auditeurs Internes et,
- ▲ Contrôleurs de Gestion.

Notre démarche

- *Vous proposer des actions de formation sur mesure*

(Formation à la carte)

CATALOGUE TELECHARGEABLE SUR WWW.SGFCONSEILS.ORG

- 1) Identification des besoins en formation
- 2) Elaboration des plans de formation
- 3) Réalisation des plans de formation



Quelles que soient vos attentes, quel que soit le type de votre structure et quel que soit le public concerné, le conseil du cabinet vous aidera à concevoir votre formation sur mesure.

- *Vous proposer des actions de formation sur catalogue :*

Proposition d'une série d'actions de formation inter entreprises ou intra entreprise.

- *Animer les sessions de formation par au moins deux (02) experts*
- *Prioriser la pratique et les échanges d'expériences*

- *limiter l'effectif des sessions à vingt (20) participants*
- *Animer les formations*

ons dans un cadre moderne avec des équipements de pointe

- *Communiquer des supports pratiques*
- *Laisser aux participants des outils de travail adaptés et utilisables après la formation*

Notre engagement

SGF : Votre Compétence, Notre Souci, Notre Fierté...

Quelques uns de nos experts

- GBEHINTO Gustave Eustache (Expert-Comptable Diplômé)
- Eric JOHNSON (Audit Senior, Bénin)
- Felix DJIDOTOR (Expert-Comptable Diplômé, Togo)
- Me Angelo HOUNKPATIN (Avocat à la cour d'appel de Cotonou, Bénin)
- Dieudonné DJETABA (Expert-Comptable Diplômé, Togo)
- Dr Aboubakar YAYA (Dr en Droit Privé, Bénin)
- Dr Eric HOUNTONDI (Droit Public, Bénin)

- AHOTONDJI Sosthène (Expert en Marketing et Stratégies, Bénin, Sénégal)
- Doual MBAINAISSEM (Expert en Suivi – Evaluation, Tchad, France)
- Evariste TOMETY (Expert-Comptable Diplômé, Togo)
- Agnès Do REGO AROUNA (Expert en Micro Finance, Bénin)
- Valery Pierre Tonakpon MEVO (Expert en Passation des Marchés, Bénin)
- Alexandre DAGBA (Expert en Passation des Marchés, Inspecteur d'Etat, Bénin)
- Babacar N'DIAYE (Expert en Gouvernance, Sénégal)
- Thaddée YOSSA (Expert en Organisation, Cameroun)
- Frédéric Cokou CODJIA (Expert en Banque Finances, Bénin)
- Codjo Irénée OKAMBAWA (Expert en Micro Finance, Bénin, Côte d'Ivoire)
- Marguerite FOLLY (Gestion Administrative, ONU, Togo)
- Gisèle BANDERA (Gestion Administrative, BOAD, Bénin)
- Cabirath OGOUNBIGNI (Expert en GRH, Bénin)
- Nicolas YENOUSI (Administrateur des Impôts)

Nos domaines de compétence

Suivi & Evaluation, Gouvernance d'entreprise

Organisation d'entreprise

Passation des marchés publics

Marketing et Action Commerciale, Communication d'entreprise

Gestion des Ressources Humaines, Droit Privé

Audit et Contrôle de gestion,

Informatique et Electrotechnique

Comptabilité Privée, Finances, Fiscalité

Comptabilité publique, Gestion Administrative

Nos références

Notre métier : Vous former

FODEFCA, BENIN MARINA HOTEL,

ASECNA, CERPA BORGOU,

ANPE, CAJAF COMON,

CONTINENTAL BANK,

BOA, SOBEBRA, ATA SARL, CAME,

BRS, GAPOB, ASSOT,

SONACOP, PHARMACIE LES PYLÔNES,

BENIN PETRO, BUPDOS ONG

FINADEV, ECOBANK TRANSNATIONAL INCORPORATED,

FONDS NATIONAL DE MICROFINANCE, QMA, GROJEFONT,

MINISTERES, PHARMACIE SAINT MATTHIEU,

PANTAGRUEL, PADMOC/BAD, AGETIP, DELTA MOTORS,

MOOV, LA ROCHE, FEDAS, PHARMACIE SAINTE PHILOMENE,

SBEE, SONEB, LOTORIE NATIONALE DU BENIN,

BENIN MULTI PRESTATIONS, COCODIS,

FONDS ROUTIER, SOBEBRA,

COMPAGNIE ENERGIE ELECTRIQUE DU TOGO,

CENTRE D'EDUCATION A DISTANCE,

ATRAL SA,

POSTE DU BENIN,

POSTE DE TOGO,

SOMIDEX (Lubumbashi, RDC),

KANIMEX (Lubumbashi, RDC),

REGIDESO (Kinshasa, RDC),

OBRGM,

DELTA CONSTRUCTION BENIN,

CENTRE DE SUIVI ET D'ASSISTANCE EN MANAGEMENT



BULLETIN D'INSCRIPTION
SOCIETE GENERALE DE FORMATION
Tél. (00 229) 21 32 77 78/21 04 61 16/97 22 19 85
E mail : info@sgfconseils.org

Ce formulaire est également téléchargeable sur le site du Cabinet SGF : www.sgfconseils.org

Référence du séminaire

**RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LES
PARTICIPANTS**

Nom et Prénom

Fonction

Contacts personnels

Montant HT



Total HT	
TVA (18%)	
Total TTC	

INFORMATIONS SUR L'ENTREPRISE

Dénomination de la Société: _____
BP: / _____ / Téléphone: () / _____ / - Fax: () / _____ / - E-mail _____
Adresse géographique: _____
Nom & prénoms du 1 ^{er} Responsable de l'entreprise: _____
_____ Contact _____
Facture à l'adresse de: _____

Signature du 1^{er} Responsable

Signature du 1^{er} Responsable

Modes de paiement au Secrétariat SGF

Chèque : N° : _____ du / ___ / ___ / ___ /

Cachet de l'entreprise

Cachet de l'entreprise

à l'ordre de SGF

Virement **Compte SGF à DIAMOND BANK BENIN**

Code Banque	Code Guichet	N° de Compte	RIB
B0099	01003	012632314017	22

Bancaire :



Nota bene : le bulletin d'inscription tient lieu de Bon de Commande.

Modalités de règlement : 100% libérés avant la session

DISPOSITIONS PRATIQUES

- Le coût de la formation comprend les pauses café, les déjeuners et la documentation.
- Toute demande d'annulation doit nous parvenir 7 jours au moins avant la date de la formation pour donner lieu à un remboursement intégral. Passé ce délai, aucun remboursement ne sera effectué.
- Les mêmes conditions s'appliquent aux absences le jour de la formation. Toutefois, vous bénéficiez de la possibilité de vous faire remplacer par la personne de votre choix sous réserve de nous en informer 48 h à l'avance ; En cas d'insuffisance du nombre de participants, nous nous réservons la possibilité d'annuler une session de formation ou de la jumeler avec une autre.

WWW.SGFCONSEILS.ORG





DC-SGF-10/2010

RESIDENCE CHEKPO, LOT 1320 I-SAINTE RITA

03 BP 4196 COTONOU- BENIN

RCCM: 09 B 4484 – IFU: 3 200 901 276 713

TEL. 00(229) 21 32 77 78

00(229) 21 04 61 16

info@sgfconseils.org